



## SOMMAIRE

pages

Actualités   Le mot du Maire .....	1
Informations municipales .....	2 à 4
Education .....	4
Vie Associative .....	5 à 9
Divers   Culture .....	9 à 10
Social .....	11
Vie pratique   Carnet .....	12

## | LE MOT DU MAIRE |

Le 21 janvier dernier, nous avons pu vous accueillir nombreux pour la traditionnelle cérémonie des vœux qui n'avait pas eu lieu les deux années précédentes, en raison de la crise sanitaire. C'était donc la première de cette mandature bien que nous arrivions à mi-mandat. Je remercie toutes les personnes qui ont répondu à notre invitation. Au cours de cette rencontre j'ai dressé le bilan de cette première moitié de mandat avec les principales réalisations, leurs coûts et les financements obtenus de la part du Conseil Régional, du Conseil Départemental et de l'Etat via la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux). Je remercie une nouvelle fois l'ensemble des conseillers régionaux et départementaux pour leur soutien ainsi que les services de l'Etat.

Le 19 février dernier, à l'invitation du CCAS, 78 personnes ont participé au traditionnel repas organisé à l'attention des Gonvillois de plus de 66 ans. C'est environ un tiers des personnes concernées qui ont répondu favorablement à cette journée de retrouvailles annuelles. Je remercie les membres du CCAS aidés par les conseillers municipaux qui ont consacré de leur temps pour que cette journée soit une réussite. Merci également à Virginie Collet pour l'animation et aux Etablissements Dérudet et Humbert pour la confection du repas.

Nous élaborons actuellement le budget primitif 2023. Je ne proposerai pas au conseil municipal d'augmentation de la fiscalité, nous l'avons déjà réalisée l'année dernière. Parmi nos projets d'investissement pour cette année, nous avons validé des travaux d'isolation au-dessous des classes de l'étage de notre école. Nous sommes en attente de devis pour remplacer les portes du préau de l'école maternelle et pour la réfection des parquets d'au moins une classe et de la salle de réunion de la maison communale.

Autre investissement prévu, l'agrandissement du laboratoire de notre boulangerie. Nous avons validé lors de la séance du conseil municipal de février les marchés de travaux dont le montant s'élève à 446 569,12 € HT. Ces dépenses seront financées par le budget annexe de la boulangerie, car nous avons un excédent de trésorerie d'un peu plus de 110 000€, ainsi que par des subventions obtenues du Conseil Départemental et du Conseil Régional pour un montant de 160 000€. Le solde sera financé par un emprunt qui sera remboursé grâce au montant du loyer qui sera révisé lorsque les travaux seront terminés.

Pour ce qui est de l'aménagement de l'ancienne voie ferrée pour créer une voie verte, comme je l'ai dit aux vœux, nous avons contacté SNCF réseau pour établir une convention nous permettant de réaliser les travaux. Nous avons reçu une réponse et j'ai eu un échange téléphonique avec la personne en charge du dossier qui l'instruit pour Pays de Gex aggl. Depuis que cette structure a demandé d'établir une convention sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée, SNCF réseau a enclenché le processus de fermeture de la ligne, procédure indispensable pour une activité non ferroviaire car dorénavant sans cette décision, aucune autre destination n'est juridiquement possible. Une autre solution serait peut-être envisageable, l'aménagement du chemin qui longe cette ancienne voie, à réfléchir.

Bon printemps à tous.

## | ACTUALITÉS |

- **Inscriptions scolaires pour la rentrée 2023 :**  
du lundi 24 au mercredi 26 avril,  
par mail uniquement



## Délibérations

### Délibération n°46/2022 : Répartition de la taxe d'aménagement (TA) 2022 et 2023

Monsieur le Maire rappelle que l'article 109 de la Loi de Finances 2022 impose désormais le reversement de tout ou partie du produit de la taxe d'aménagement (TA) perçu par la commune à l'EPCI dont elle est membre. Monsieur le Maire rappelle que la proposition suivante a été soumise au vote du Conseil Communautaire du 16 novembre 2022 :

- Pour les équipements réalisés sous maîtrise d'ouvrage de Pays de Gex aggro, le produit de la TA serait reversé intégralement par la commune à Pays de Gex aggro ;
- Pour les constructions réalisées dans les Zones d'Activité Économique de compétence communautaire (14 ZAE et 2 Technoparcs), le produit de la TA serait réparti de la manière suivante : 80 % seraient à reverser à Pays de Gex aggro ;  
20 % resteraient donc à la charge de la commune.
- Dans tous les autres cas, le produit de la TA reste intégralement à la commune.

### Délibération n°47/2022 : Instauration du télétravail au sein de la collectivité

Monsieur le Maire précise que le télétravail est organisé au domicile de l'agent ou, éventuellement, dans des locaux professionnels distincts de ceux de son employeur public et de son lieu d'affectation. Après étude des postes occupés et des activités exercées, il est proposé d'autoriser le télétravail dans la collectivité pour les missions afférentes aux postes administratifs à compter du 12 décembre 2022.

### Délibération n°48/2022 : Recensement de la population 2023 – Recrutement des agents recenseurs

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire expliquant que la commune de Saint-Jean-de-Gonville aura à procéder à l'enquête de recensement en 2023 ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient à la commune de fixer la rémunération des agents recenseurs qui vont effectuer les opérations de collecte du 19 janvier au 18 février 2023 inclus, il est proposé de retenir une base forfaitaire de 1 750 € bruts pour la rémunération des agents recenseurs.

### Délibération n°49/2022 : Modification du tableau des emplois de la collectivité

VU l'accroissement de la charge de travail au sein des services administratifs et techniques, Monsieur le Maire propose de modifier le tableau des emplois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 comme suit :

- Création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet de 17h /semaine pour assurer les fonctions d'assistante administrative au sein du secrétariat de mairie ;
- Augmentation de la durée hebdomadaire d'un poste d'adjoint technique à temps non complet pour assurer la gestion des locations des salles de 6h à 14h/semaine.

### Délibération n°50/2022 : Augmentation de la valeur faciale des titres-restaurant à compter du 1er janvier 2023

Monsieur le Maire propose aujourd'hui d'augmenter la valeur faciale des titres-restaurant en la fixant à 8€ (au lieu de 7€), avec participation de la collectivité à hauteur de 50% (soit un coût de 4€ pour l'employeur et de 4€ pour l'agent).

### Délibération n°01/2023 : Affouage façonné - campagne 2023

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la mise en valeur et la protection de la forêt communale sont reconnues d'intérêt général. L'affouage qui fait partie intégrante de ce processus de gestion, est un héritage des pratiques communautaires de l'Ancien Régime que la commune souhaite préserver. La commune a fait une information auprès des habitants pour connaître les foyers souhaitant bénéficier de l'affouage durant la campagne 2023.

Le produit des coupes (houppiers, taillis, perches, brins et petites futaies) de la parcelle 36 d'une superficie cumulée de 7,79 ha est destiné à l'affouage façonné (bord de route). Le volume des portions est fixé à 10 m<sup>3</sup> environ et la taxe d'affouage à 35 €/m<sup>3</sup>.

### Délibération n°02/2023 : Affouage sur pied - campagne 2023

Le produit des coupes (houppiers, taillis, perches, brins et petites futaies) de la parcelle 37 d'une superficie cumulée de 4,02 ha est destiné à l'affouage sur pied.

Le volume des portions est fixé à 10 stères environ et la taxe d'affouage à 10 €.

### Délibération n°03/2023 : Adhésion à l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'existence d'une Agence Départementale d'Ingénierie dont la mission est d'apporter aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demandent une assistance d'ordre technique, juridique ou financier, et propose d'adhérer pour un minimum de 2 ans à cette agence.

### Délibération n°04/2023 : Occupation du domaine public – Commerces ambulants

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la demande de deux commerçants ambulants qui souhaitent s'installer une fois par semaine à Saint-Jean-de-Gonville afin de proposer de la vente à emporter. La commune propose de mettre à leur disposition un emplacement situé devant la mairie, 153 rue du Champ de Foire, avec un accès à l'alimentation électrique.

En contrepartie, une redevance de 10,00 € par mois leur sera demandée afin de participer aux frais d'électricité, soit un forfait annuel de 120,00 €.

### Délibération n°05/2023 : Espaces de bon fonctionnement des cours d'eau

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les espaces de bon fonctionnement (EBF) des cours d'eau ont été définis sur les 27 communes et 450 km de cours d'eau de la communauté d'agglomération du Pays de Gex. Il présente la trame « Espace de Bon Fonctionnement » proposée par Pays de Gex Aggro ainsi que les règles spécifiques associées à la trame EBF et des modalités de leur traduction réglementaire dans les documents d'urbanisme (règlement graphique, règlement écrit, modification des OAP concernées).

## Délibération n°06/2023 : Attribution des marchés de travaux relatifs à l'extension de la boulangerie

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une consultation a été engagée afin de réaliser les travaux d'extension de la boulangerie. Les travaux ont été divisés en 8 lots distincts. Une consultation sous forme de procédure adaptée a été lancée et un avis d'appel public à la concurrence a été adressé le 05 décembre 2022 pour publication dans la Voix dans l'Ain et le BOAMP. Cette annonce a également été mise en ligne sur le site de dématérialisation des marchés publics de la collectivité. Au vu du rapport d'analyse établi le 27 janvier 2023 et compte-tenu des critères d'évaluation (prix 50% - valeur technique 50%), il est proposé d'attribuer les marchés de travaux comme suit :

- Lot n°1 « Démolitions - Terrassements - VRD - Maçonnerie » : entreprise JACQUET pour un montant de 228 186,23 € H.T.
- Lot n°2 « Etanchéité » : entreprise AMP ETANCHEITE pour un montant de 45 539,20 € H.T.
- Lot n°3 « Menuiseries extérieures aluminium - Portes automatiques » : entreprise CARRAZ pour un montant de 13 333,00 € H.T.
- Lot n°4 « Cloisons - Doublage - Faux plafonds - menuiseries intérieures » : entreprise BONGLET pour un montant de 31 579,15 € H.T.
- Lot n°5 « Carrelage - Faiences - Résine » : entreprise CONCEPT REALISATION pour un montant de 55 040,59 € H.T.
- Lot n°6 « Peinture intérieure et extérieure » : entreprise BONGLET pour un montant de 11 098,70 € H.T.
- Lot n°7 « Plomberie - CVC » : infructueux
- Lot n°8 « Courants forts - Courants faibles » : entreprise SPIE pour un montant de 37 410,00 € H.T.

## Délibération n°07/2023 : Validation du programme d'actions établi par l'Office National des Forêts pour l'année 2023

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la proposition de l'Office National des Forêts (O.N.F.) relative au programme d'actions 2023 préconisé pour la gestion durable du patrimoine forestier, en application de l'article D214-21 du Code Forestier, et conforme au document d'aménagement de la forêt et aux engagements de l'ONF liés au Règlement National des Travaux et Services Forestiers (RNTSF). Le descriptif des travaux a été établi par l'O.N.F., il est consultable dans le CR disponible en mairie ou sur le site internet.

## Délibération n°08/2023 : Convention de partenariat à intervenir avec le Département de l'Ain dans le cadre du fonctionnement de la bibliothèque

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'une convention a été conclue en 2018 avec le Département de l'Ain dans le cadre du fonctionnement de la bibliothèque municipale. L'objectif de ce partenariat est de développer la lecture publique sur le territoire en renforçant notamment les ressources matérielles et en accompagnant les bénévoles.

Le Département s'engage ainsi à fournir à la collectivité les services suivants : le prêt et renouvellement d'une desserte documentaire, la mise en place de formations à l'attention des bénévoles, le prêt de ressources numériques, d'outils d'animation et d'expositions, la médiation culturelle et numérique (ateliers, accompagnement de projets culturels...) et une aide technique.

Cette convention étant arrivée à échéance le 31 décembre 2022, il est proposé de la renouveler pour une durée de 5 ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2028.

## Dépenses

### VOIRIES / RÉSEAUX

• Raccordement électrique nouvelle bibliothèque	1 331.28 €
• Raccordement électrique panneau affichage + coffret mairie	2 725.78 €
• Reprise de caniveau rue de la Charrière	1 980.00 €
• Remplacement poteau incendie rue du Bourg	6 048.00 €
• Raccordement électrique décorations de Noël	2 940.00 €
• Relevé topographique voie ferrée	5 996.40 €
• Travaux aménagement route de Roulave	41 517.29 €

### TRAVAUX / ENTRETIEN BATIMENTS

• Travaux de terrassement nouvelle bibliothèque	32 497.20 €
• Entretien des Bas Monts	3 480.00 €
• Entretien annuel des chaudières	2 974.50 €
• Contrôle annuel des extincteurs	1 643.60 €
• Contrôle annuel gaz des bâtiments	1 794.05 €

### ACCUEIL DE LOISIRS / ECOLE

• Repas cantine 4 <sup>ème</sup> trimestre 2022	21 346.06 €
• Achat bains-marie cantine	10 424.00 €

### CPINI

• Entretien poste de relevage	1 449.58 €
• Achat vêtements de pompiers	4 372.56 €

### COTISATIONS/TAXES

• Assurances du personnel 2023	18 914.96 €
• Assurances véhicules et bâtiments 2023	19 002.43 €
• Redevance incitative 2 <sup>ème</sup> semestre 2022	4 170.79 €

### DIVERS

• Classement des archives communales	5 750.00 €
• Maintenance logiciels et réseau informatique	3 408.10 €
• Achat décorations de Noël et pose	8 420.40 €
• Vente de bois	7 815.77 €
• InfoGonville 4 <sup>ème</sup> trimestre 2022	1 300.00 €
• Fioul services techniques	4 135.25 €
• Gaz bâtiments communaux 4 <sup>ème</sup> trim. 2022	8 471.57 €
• Electricité bâtiments	1 411.32 €
• Produits d'entretien	6 508.88 €

## Travaux d'été pour les jeunes

Pour travailler l'été avec les employés municipaux, la mairie recrute des jeunes de la commune âgés de 16 à 18 ans. Les candidatures doivent parvenir en mairie avant le **15 mai 2023**. La priorité sera donnée aux nouvelles demandes. Un tirage au sort pourra avoir lieu si le nombre d'inscriptions est trop élevé.

## Voeux du maire

Samedi 21 janvier 2023 les vœux du maire se sont tenus à la salle polyvalente. Cette cérémonie a été l'occasion de remercier Monsieur le Maire, Michel Brulhart, qui en 2023 fête ses 40 ans en tant qu'élu de la commune, d'abord en tant que conseiller municipal puis, depuis le 17 mars 2001, en tant que Maire.



Une fois la cérémonie terminée, tout le monde s'est retrouvé devant un magnifique buffet salé préparé par les établissements Dérudet, les pâtisseries ayant été fournies par la boulangerie Humbert. Merci à tous ceux qui ont fait le déplacement à cette occasion.

## | ÉDUCATION |

### Inscriptions rentrée 2023

Les inscriptions des enfants nés en 2020 (ou avant) se feront en mairie, **uniquement par mail** : [mairie@stjeandegonville.fr](mailto:mairie@stjeandegonville.fr)

**Du lundi 24 au mercredi 26 avril 2023**

#### Documents à fournir :

- Cartes d'identité ou passeports (parents et enfants)
- Livret de famille
- Carnet de santé à jour des vaccins
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Certificat de radiation pour les élèves arrivant d'une autre école

A réception du dossier complet, un certificat de pré-inscription

scolaire vous sera retourné par mail. Il sera à transmettre à l'école.

**Pour les familles n'habitant pas à St-Jean** et souhaitant scolariser leur enfant dans notre école, vous devez obligatoirement obtenir une **dérogation** de la mairie de votre **commune de résidence** avant de demander une dérogation à **notre maire**. Ceci vous permettra alors d'effectuer les formalités en mairie.



## Centre de loisirs

L'accueil de loisirs accueille plus d'une centaine d'enfants au périscolaire du soir, plus de 170 au restaurant scolaire et plus de 60 le mercredi. Cela représente une augmentation constatée d'année en année.

Certains Gonvillois ont reçu, à leurs portes ou dans leurs boîtes aux lettres, des cartes, des sachets de biscuits ou des petites fabrications des enfants. Tout ceci est le fruit d'un thème qui nous tient à cœur : le plaisir autour de nous !

Pendant les vacances scolaires, nous avons accueilli entre 50 et 75 enfants autour du thème « Le monde polaire ». Encore un joli programme comprenant des sorties en vélo, des bricolages polaires sans oublier le château gonflable !

Nous invitons tous les seniors du village à venir partager un repas ou une activité selon le planning suivant : le 23 mars à 12h, le 4 avril à 16h15, le 27 avril à 16h15, le 2 mai à 12h, le 26 mai à 16h15 et le 8 juin à 12h. Pour ces dates, vous pouvez nous retourner le coupon ci-joint le plus rapidement possible.

### Coupon réponse à nous retourner :

Nom :

Prénom :

Adresse mail :

Cochez les cases auxquelles vous souhaitez partager un moment convivial :

Jeudi 23 mars à 12h

Mardi 2 mai à 12h

Mardi 4 avril à 16h15

Jeudi 26 mai à 16h15

Jeudi 27 avril à 16h15

Mardi 8 juin à 12h

Les futurs écoliers sont également conviés les 14 et 20 avril, pour un atelier sur la langue des signes.

Pour plus d'informations :

**Amandine CARRICHON**

[accueildeloisirs@stjeandegonville.fr](mailto:accueildeloisirs@stjeandegonville.fr)



## Le Sou des Ecoles

Le Sou des Ecoles est ravi d'avoir vu partir tous les élèves de CM1 et de CM2 en classe de neige fin janvier-début février. C'est afin de pouvoir contribuer au financement de si belles expériences pour les enfants que notre association existe ! Nous célébrons aussi le succès de la fête de Noël : un esprit magique alimenté par les chants des enfants, la fanfare, le défilé aux lampions et la visite du Père Noël. Grâce à la diffusion du match de football de la France victorieuse cet événement a pu se prolonger de façon toute aussi festive.

Le 24 février, nous avons organisé notre traditionnel carnaval à la salle polyvalente.



Le **13 mai** nous organiserons une foire aux plantons et un vide grenier. Pour vous inscrire afin d'avoir votre stand, rendez-vous **les 17 mars et 26 avril de 18h à 20h** vers la salle des fêtes. Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter à [videgrenier.stjean@outlook.fr](mailto:videgrenier.stjean@outlook.fr).

*Marine Estais Dumont pour le Sou des Ecoles*



## Sapeurs-Pompiers

Les sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-Gonville vous souhaitent une bonne année à tous.

Fin 2022, nous avons pu reprendre les tournées de calendriers comme avant la période Covid et ses restrictions. Nous vous remercions sincèrement de votre accueil toujours aussi chaleureux. Pour la plupart, vous avez reçu votre calendrier en temps et en heure. Toutes nos excuses pour ceux qui l'ont eu un peu tardivement. Certains de nos pompiers ont des emplois du temps assez contraignants, ils font leur maximum, nous sommes certains que vous comprenez.

Comme depuis quelques années maintenant, nous organisons le Téléthon avec l'aide de la Jeunesse Gonvilloise. Grâce à vous, nous récoltons de plus en plus de fonds pour cette association, pour l'édition 2022, la somme s'élève à 2 904 € ! Un grand merci pour le soutien apporté à l'AFM Téléthon et pour cette journée passée en votre compagnie. Comme toujours vos sourires et votre bonne humeur nous réconfortent et nous donnent la motivation pour continuer lors des éditions à venir. A ce sujet, il se peut qu'il y ait quelques changements pour l'édition 2023. En effet, comme vous êtes de plus en plus nombreux à participer à cette manifestation, nous allons certainement demander l'aide d'une nouvelle association pour continuer à vous offrir une journée de qualité. Nous essaierons également de diversifier un peu plus nos activités pour occuper petits et grands.

Merci pour votre présence à notre loto du dimanche 12 février, nous espérons que vous avez gagné plein de choses !

Pour conclure, nous avons organisé l'envoi de cartons d'habits au Sénégal, à la Caserne de Saly, où ils retrouveront une seconde vie.

**Maurane ROUGET,**

Secrétaire de l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-Gonville



## Jeunesse

Chères gonvilloises et gonvillois, nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2023.

Nous avons eu la chance de finir l'année 2022 en beauté. En effet le bal d'hiver du 17 décembre s'est déroulé à merveille. Nous avons encore une fois pu nous amuser, faire la fête et danser avec beaucoup de modération bien entendu !

Nous avons aussi organisé avec l'amicale des pompiers le Téléthon qui a été un vrai succès et où vous avez pu vous rassasier avec de très bons bréchetts et des frites faites maison.

Nous vous donnons à tous rendez-vous pour la vogue de St-Jean les **23, 24 et 25 juin**. Pour votre plaisir, toutes les bonnes traditions de ce week-end seront respectées. Alors nous espérons vous voir nombreux. A très vite !!



## Golf pour tous à Gonville



### Les Lynx de Gonville-Ecole de golf

Les Lynx de Gonville font leur rentrée le **18 mars 2023**. Il reste quelques places le mercredi après-midi et le samedi. Si vos enfants veulent découvrir ce sport de plein air, à la fois ludique et exigeant, qui est également une bonne école pour l'apprentissage de la patience, de l'adresse, de la stratégie n'hésitez-pas à nous contacter.

Pour tous renseignements :

**Frédéric MATTEI**

[mattei.fr@orange.fr](mailto:mattei.fr@orange.fr)

**Eric AESCHBACH**

[e.aeschbach@bluewin.ch](mailto:e.aeschbach@bluewin.ch)

Facebook : <https://www.facebook.com/EcoleGolfGonville>

Instagram : <https://www.instagram.com/ecolegolfgonville/>



## LOTO

de la Société Musicale, la Bonne Humeur

Salle des Fêtes  
Saint-Jean-de-Gonville

**Samedi 18 mars 2023 à 20h30**

Ouverture des portes : 19h30

Nombreux lots : Bon de 1000€, Repas, Spectacle, Electroménager, Vins, Fleurs, Paniers garnis, Alimentation...

Une audition, c'est déjà un événement très important pour un élève. Le 15 décembre 2022, en fin d'après-midi, les élèves saxophonistes, pianistes, et chanteurs de Virginie COLLET se sont appliqués à montrer, en solistes ou accompagnés, leur savoir-faire acquis durant le trimestre. Chaque prestation a été chaleureusement applaudie par les parents et amis, touchés par la musicalité de leur progéniture.

Le bonheur d'un musicien : sortir son instrument pour un concert ou une animation, et qu'importe le lieu.

Les occasions n'ont pas manqué en cette fin d'année 2022 pour la Bonne Humeur : la cérémonie du 11 novembre à St-Jean, les animations pour les marchés de Noël à Saint-Jean et Péron, le Téléthon à Saint-Jean, les fenêtres de

l'Avent à Péron, Saint-Jean, Challex et Greny.

Dimanche 4 décembre, à Saint-Jean-de-Gonville, juniors et seniors ont eu le plaisir de jouer leur programme du concert de Noël devant une belle assistance. Au-delà de la musique, la convivialité autour du verre de l'amitié reste quand même le moment privilégié. Pour débiter 2023, un autre moment privilégié s'est déroulé en Suisse voisine. Le samedi 28 janvier, la Bonne Humeur a passé la frontière pour rejoindre Meiner, afin d'honorer l'invitation faite par la Fanfare Municipale locale et son directeur, Raphaël Hugon. Nous avons assuré la deuxième partie de la soirée, en compagnie de Raphaël (Euphonium) et de son épouse Fabienne (clarinette). Pour terminer, les deux orchestres se sont retrouvés sur scène pour jouer

deux morceaux, dirigés à tour de rôle par Raphaël et notre directrice, Virginie Collet. Instant émouvant pour les vétérans de la Bonne Humeur, car à nos côtés, il y avait nos deux anciens directeurs : le tout premier, André Levrier-Ferrollet, et celui qui a précédé Virginie, Raphaël Hugon. Point commun entre les trois : ils sont tous cousins.

Les prochains rendez-vous de la société : Quine, Double quine et Carton le **18 mars** à Saint-Jean, Fête de printemps le **7 mai** et concert **13 mai 2023** à Péron.

Et si vous désirez animer votre quartier avec un concert ou une animation musicale, n'hésitez pas à contacter un musicien de la Bonne Humeur pour réserver une date dès les beaux jours venus.

**Maxime Collet**

Société Musicale de Péron - St-Jean

<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>



## Concert de l'Orchestre d'Harmonie du Pays de GEX

<https://www.ohpgex.com>



Voilà bien longtemps que l'Orchestre d'Harmonie du Pays de Gex cherchait à sortir du schéma « Théâtre du Bourdeau-Esplanade du Lac-Fort l'Écluse ».

L'idée d'un concert à Saint-Jean-de-Gonville avec sa salle polyvalente rénovée, sa situation géographique s'est vite imposée à l'esprit de notre comité administratif.

Une fois les formalités d'usage effectuées, la date du 15 janvier 2023 a été retenue pour proposer notre programme, d'autant plus que l'invité d'honneur, Laurent FABRE, trompettiste à l'OSR et dans bien d'autres orchestres, était disponible ce jour-là. Laurent retrouvait donc les lieux du temps où il jouait à la Bonne Humeur ainsi que de nombreuses connaissances « du bon vieux temps ». Quel magnifique après-midi ! Un succès total pour notre orchestre surpris par la qualité acoustique de la salle et sa fonctionnalité, heureux de jouer devant un auditoire aussi nombreux que sympathique, dans une ambiance quasi familiale et décontractée.

Les musiciens et musiciennes de l'OHPG, son directeur Francesco Grassini, gardent et garderont un très beau souvenir de leur passage en terre gonvilloise. Chacun et chacune remercie sincèrement le Maire Michel Brulhart et sa municipalité pour la mise à disposition de la salle des fêtes et pour avoir facilité l'organisation de ce concert. Pour conclure, comme dit Michel, « à refaire ».

Maxime Collet

## Penser Saint-Jean-de-Gonville et agir pour Saint-Jean-de-Gonville

### Le parc naturel du haut Jura,

vous connaissez ? Nous sommes allés à sa rencontre et avons pu échanger avec Béatrice Neel, sa directrice.

Le Parc naturel du haut Jura est un territoire rural, reconnu au niveau national pour ses richesses naturelles, la valeur de son patrimoine et de ses paysages. Il est fragile car menacé soit par la dévitalisation rurale, soit par une trop forte pression urbaine, soit par une exploitation non maîtrisée de ses ressources. Il entend protéger et valoriser son patrimoine naturel, culturel et humain, en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel, respectueuse de l'environnement. Le projet partagé pour le territoire est formalisé par un contrat : la Charte du Parc. Chaque commune du Parc a fait le choix d'adhérer aux ambitions de la Charte. C'est une démarche volontaire, un choix politique, une vision pour 15 ans (2025). Nous sommes d'autant plus étonnés de constater que Saint-Jean-de-Gonville est la seule commune qui ne soit pas adhérente, pourquoi ?

Concrètement, le Parc c'est beaucoup d'actions de protection, de développement que vous trouverez sur le site, comme le soutien aux alpages ou le développement de l'éco-construction avec le bois du Jura, <http://www.parc-haut-jura.fr/>



### Dépollution nocturne

St-Jean poursuit son chemin de **dépollution nocturne**. Petit à petit la nuit reprend sa place. Bravo au magasin Dérudet qui a réduit l'éclairage de son parking, une initiative à développer... dans les lotissements ?

### Où en est la voie verte ?

Est-elle devenue l'arlésienne de St-Jean ? Nous sommes toujours motivés pour trouver des solutions opérationnelles, simples pas chères, comme l'utilisation des chemins longeant la voie ferrée qui pourrait permettre la marche et le vélo. Nous continuons d'interpeller les élus sur ce sujet.



### Priorité aux piétons

Dans le même esprit, l'association, toujours préoccupée par les problèmes de circulation et de dangerosité dans le village, travaille sur des solutions avec les élus et souhaite entendre vos diagnostics et idées d'amélioration. La qualité de vie, c'est un village apaisé dans lequel le piéton et le cycliste sont protégés. Dans un premier temps, nous souhaiterions privilégier des actions (accès piétons, priorités enfants) dans le périmètre élargi du groupe scolaire comme on peut le voir dans beaucoup de communes. Les parents d'élèves doivent être en première ligne sur ce sujet.

Prochains rendez-vous : **3 mars** assemblée générale, **16 septembre** journée de ramassage des déchets.

Rejoignez-nous : [St-Jean@gonville.fr](mailto:St-Jean@gonville.fr)

Pacte pour la transition ([pacte-transition.org](http://pacte-transition.org)), Page Facebook : <https://www.facebook.com/groups/225764768491105>

## Pétanque

C'est devant une affluence record, 48 sociétaires présents, que l'assemblée générale de l'Amicale de la Pétanque Gonvilloise 2022 s'est tenue samedi 14 janvier 2023. Elle a été suivie d'un excellent repas préparé par Bruno Dérudet et son équipe. Cette soirée a été une grande réussite sur le plan organisationnel et s'est déroulée dans une ambiance très chaleureuse. Sur le plan sportif, la saison 2022 a été exceptionnelle grâce notamment à une météo extrêmement clémente. Le bilan financier très détaillé, validé au préalable par les deux commissaires aux comptes Yvan Bonnot et Christophe Tromel, a été présenté par notre trésorier Christophe Petit et accepté par l'ensemble des sociétaires. Le bureau enregistre en ce début

de saison trois départs pour motifs personnels ou indisponibilités : Sandrine Bail, Cathy Grenard et Quentin Roux. Je tiens personnellement à les remercier pour leur investissement tout au long de la saison et pour le travail qu'ils ont accompli. Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres : Janine Bail et Margaux Perroux.

### Le bureau 2023 :

Président : **Jean-Claude Buffavand**

Vice-Président : **Robert Salon**

Trésorier : **Christophe Petit**

Secrétaire : **Margaux Perroux**

Membres :

**Janine Bail, Aline Lecole, Joaquim Machado et David Chenesseau**

**La date d'ouverture de la saison 2023 est fixée au mardi 4 avril.**

Une permanence pour les cartes sociétaires aura lieu **le mardi 28 mars à partir de 18h** au local. Nous continuerons à prendre les inscriptions le jour de l'ouverture.

### Les manifestations 2023

**Samedi 3 juin** : Concours de pétanque organisé par Team Racing

**Samedi 26 Août** : Concours de pétanque inter sociétés

Je termine en remerciant Monsieur le Maire, Michel Brulhart et son épouse Irène, pour leur présence ainsi que nos fidèles fournisseurs et sponsors : le 8 à Huit, la boulangerie pâtisserie Humbert et l'Intermarché de Péron, Le Drive.

Amis pétanqueurs, l'Amicale Pétanque Gonvilloise vous donne rendez-vous le mardi 4 avril.

*Le Président Jean-Claude Buffavand*

## Société cynégétique de Saint-Jean-de-Gonville

Fin février sonne la fin de la saison cynégétique !

Après 3 ans d'absence nous avons organisé notre loto le 29 janvier et vous avez été très nombreux à venir jouer. Le président et tous les membres de notre association vous en remercient chaleureusement.

Cette saison s'est passée merveilleusement bien, nous avons tous utilisé dame nature et nous nous sommes croisés en montagne avec le plus grand respect et la plus grande courtoisie. Il y a encore des efforts à faire concernant les tenues vestimentaires ! Le fluo est primordial pour voir et être vu !

Malheureusement, malgré toutes les interdictions mises en place par la « réserve naturelle » et des panneaux d'interdiction à tous les véhicules à moteur sauf ayants-droit, nous croisons encore de nombreuses moto-cross et des quads, non respectueux. Nous avons aussi aperçu des campeurs dans la montagne ; nous avons refermé à plusieurs reprises des passages de clôtures restés ouverts ! Nos agriculteurs-éleveurs sont suffisamment occupés pour ne pas avoir à courir après leurs génisses dans la montagne !

La chasse, c'est également la régulation des espèces sujettes à occasionner des dégâts (corvidés, renards, fouines et sangliers). L'agrainage est une action attractive et non de nourrissage, son but est de maintenir les sangliers dans la montagne, loin des cultures. Il faut aussi protéger les cultures à l'aide de clôtures électriques, la chasse ne se limite pas seulement à prélever des animaux ! Le moment des passages de permis de chasser arrive bientôt, nous regrettons le manque de jeunes pour nous accompagner dans notre passion. La chasse fait partie comme la pêche et l'agriculture de notre patrimoine. Rien de plus beau que de voir des animaux dans leur environnement sauvage, de découvrir des traces, des indices de présences de toutes sortes et d'apprendre à les reconnaître, d'identifier les arbres, les fleurs, les plantes et les champignons... c'est quand même moins nocif que de rester enfermé devant un écran.

Notre garde-chasse Patrice Petit et notre Piégeur (Président) sont à votre service pour tout renseignement.

**Martial Perreau**

## Saint-Jean Gym



Saint Jean Gym est une association sportive qui existe depuis plusieurs décennies et cette longévité s'explique par 5 ingrédients indissociables :

- le soutien de la mairie de St-Jean qui nous prête la salle polyvalente

- la proposition d'un panel de 11 cours variés
- 5 animatrices dynamiques et chaleureuses qui dispensent des cours de qualité
- 6 membres qui composent le Comité Directeur et gèrent conjointement l'association

- et nos nombreux ADHERENTS qui avec leur esprit convivial et leurs sourires apportent une ambiance sympathique à cette association.

C'est dans cet état d'esprit, et comme de tradition, que des adhérents se sont rassemblés au mois de décembre autour d'un délicieux repas concocté par l'Auberge Communale de la Fruitière à Péron afin de fêter la fin de l'année. L'occasion de se retrouver en dehors

des cours, d'avoir un temps de partage et de faire plus ample connaissance.

Un moment très convivial dont chacun est reparti ravi !

Aujourd'hui nous souhaiterions mettre à l'honneur nos juniors +65 +75 +85 (appelés plus communément séniors) qui sont au nombre de 37 et se répartissent essentiellement sur 3 cours : gym douce, Pilates, équilibre-stretching. Elles sont justes incroyables et nous sommes toutes admiratives de leur détermination et de leur assiduité. Chacune fait le cours en fonction de ses capacités et nos animatrices, bienveillantes, leur offrent toujours la possibilité d'options dans les mouvements à faire,

suite page 9



s'adaptant ainsi aux possibilités de chacune. Elles sont des rayons de soleil pour notre association : elles se lèvent tôt le mardi matin, elles bravent le froid, la neige, participent à nos repas et nos actions commerciales. Elles arrivent toujours avec le sourire, un mot gentil. Elles sont contentes de se retrouver et repartent toujours tardivement, discutant longuement dans le couloir de la salle des fêtes ou sur le parking !



Contact : [saintjeangym@gmail.com](mailto:saintjeangym@gmail.com) ou **06 01 89 41 36** (Nathalie).  
Vous pouvez également vous promener sur notre site internet : <https://saintjeangym.wixsite.com/saintjeangym> et trouver le cours qui vous correspond.



## Team Domino Racing



Pour terminer l'année 2022, le Team Domino Racing a organisé son Marché de Noël le 26 novembre. Nous souhaitons remercier tous les exposants présents ainsi que les visiteurs venus en nombre en cette journée ensoleillée.

L'année 2023 a commencé en beauté avec un concours de belote réunissant 32 doublettes. Un grand merci au 8 à Huit, à la boulangerie Humbert ainsi qu'aux beloteurs qui ont répondu présents lors de ce concours. Nous souhaitons remercier Monsieur le Maire pour sa présence et pour le panier garni qu'il nous a offert pour la tombola.

2023 continue dans la bonne humeur avec le concours de pétanque ouvert à tous. Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 3 Juin 2023** aux terrains de pétanque de la commune.

Merci de prendre contact avec un membre de l'association pour les inscriptions au concours :

Damien VUAILLAT, président **06 76 86 79 04** ou Morgane FOL secrétaire, **06 33 77 35 97**. Vous pouvez également vous inscrire par mail : [teamdominoracing01@gmail.com](mailto:teamdominoracing01@gmail.com)  
La restauration du midi sera ouverte à tous, la réservation est conseillée.

Merci à toutes les personnes qui sont présentes pour nous aider, sans elles, les rallyes et manifestations seraient plus compliqués à organiser.

N'oublions pas que l'association Team Domino Racing est toujours à la recherche de sponsors pour promouvoir la saison 2023.



## | DIVERS |

### Fresque du climat

**Vous voulez agir pour le climat mais n'avez pas le temps de devenir climatologue ?**

En 3h, l'atelier collaboratif « la Fresque du Climat » permet de comprendre l'essentiel des enjeux climatiques pour passer à l'action.

Parce qu'elle s'en tient aux données scientifiques solidement établies (rapports du GIEC), la Fresque du Climat est un outil neutre et objectif.

L'atelier repose sur l'intelligence collective du groupe. En retraçant les liens de causes à effets entre 42 cartes, les participants s'approprient le sujet du dérèglement climatique dans sa globalité. Il est donc accessible à tous, quel que soit son niveau

de connaissance initial.

Conçu pour sensibiliser sans culpabiliser, il vise à permettre au plus grand nombre de comprendre les enjeux actuels afin que chacun puisse élaborer ses propres solutions.

Déjà plus de 800 000 personnes ont participé à une fresque du climat dans plus de 50 pays.

Aujourd'hui, c'est à Saint-Jean-de-Gonville (maison communale, 201 rue du Bourg) que ça se passe !

Après une première intervention qui a réuni une dizaine de personnes, nous vous proposons deux nouvelles dates :

- **dimanche 26 mars 2023 à 15h**
- **mercredi 19 avril 2023 à 18h**



L'atelier est gratuit et animé par des bénévoles. N'hésitez pas à vous inscrire sur le site de la fresque du climat :

<https://fresqueduclimat.org/>  
et à contacter [annejuenet@yahoo.fr](mailto:annejuenet@yahoo.fr) pour toute question.



## Food truck - devant la mairie



### Rialto Pizza

Après plus de 20 ans d'expérience dans la restauration, Elodie et Raphaël ont finalement décidé d'ouvrir leur adresse idéale : un camion dans votre village, le RIALTO PIZZA.

Lieu incontournable des amoureux de la cuisine italienne mais pas que, puisque tous deux sont originaires d'Alsace vous y trouverez aussi un large choix de tartes flambées élaborées avec des produits régionaux.



Tous les lundis de 18h à 21h30

Tél. : 06 40 86 61 71

[www.rialto-pizza.metro.rest](http://www.rialto-pizza.metro.rest)

@rialto\_pizza\_



### Chez la p'tite Quinette

Burgers, Hot Dogs, frites, plat du jour, américains et desserts.

Tous les mardis de 18h30 à 21h30

## | CULTURE |

### Théâtre les 50



Dimanche 12 mars 2023 à 17h

### TOUT LE MONDE IL EST BEAU, TOUT LE MONDE IL EST... JEAN YANNE

Avec Éric Perez et Anne Cadilhac

Parce qu'il y a 20 ans que son humour incorrect nous a quitté ! Parce que Jean Yanne est aussi un auteur compositeur prolifique. Et oui ! on lui doit plus de 300 chansons qu'il a interprétées lui-même ou qu'il a écrites pour de nombreux artistes (Philippe Clay, Mouloudji, Henri Salvador, Annie Cordy...).

Nous avons sélectionné, pour ce spectacle, une vingtaine de chansons qui traduisent la diversité de son propos musical et de sa personnalité. En choisissant des styles musicaux très variés, nous avons voulu, alterner les chansons tendres et les chansons humoristiques et provocatrices : autrement dit le « pile et face Jean-Yannesque ».

Nous avons voulu avant tout saluer la liberté d'expression mise à mal de nos jours sous prétexte de politiquement correct. Cette liberté est l'essence même de notre personnage mais aussi de notre démarche. Que ce spectacle soit une bulle d'impertinence et d'audace artistique Comme disait Jean Yanne : « Alléluia ! »



Vendredi 28 avril 2023 à 20h30 et samedi 29 avril 2023 à 19h

### RIEN QUE LE SOLEIL QUI...

Marionnettes, parole gestuelle, théâtre, ventriloquie.

Variations sur « la Barbe-Bleue ». Une adaptation à trois voix du conte de Charles Perrault : Celle du conte avec Claire Parma, conteuse, celle du ventriloque et sa voix dissociée avec Philippe Bossard, Comédien ventriloque, et celle du signe et du geste dissociés avec Maries Molina, comédienne.

Programme et réservations : [www.theatreles50.fr](http://www.theatreles50.fr) / Mail : [contact@theatreles50.fr](mailto:contact@theatreles50.fr) / Tél. : 04 50 56 37 77

Adresse : 31 bis Impasse Aux Rues 01630 Saint Jean de Gonville

## Lecture pour tous



Bibliothèque : Bureaux provisoires en Mairie / 04 50 48 85 82 / [bibliotheque-st-jean-gonville@orange.fr](mailto:bibliotheque-st-jean-gonville@orange.fr)

Les retards de connexion du bâtiment en électricité, eau, fibre, le rapatriement progressif de nos documents, ne nous permettent toujours pas de prévoir la date de l'inauguration officielle de la nouvelle bibliothèque.

Quoi qu'il en soit, la première animation proposée sera notre 3<sup>ème</sup> participation à LA FÊTE DU COURT MÉTRAGE qui aura lieu cette année du 15 au 21 mars.

Pour tous les détails sur la progression de notre installation, ainsi que notre programmation de films, merci de consulter notre blog et notre compte Facebook.





**Repas des aînés**.....

Dimanche 19 février, le repas des aînés a rassemblé 78 personnes. Une ambiance toute en convivialité agrémentée d'un bon repas préparé par les établissements Dérudet et un bon dessert commandé auprès de la boulangerie Humbert. Un grand merci aux bénévoles : membres du CCAS et conseillers municipaux. Un grand merci également à Virginie pour son animation très sympathique. Les parties de belote et la soupe à l'oignon ont clôturé cette belle journée.



## | VIE PRATIQUE |

### HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE AU PUBLIC

Lundi 8h30/12h - 13h30/19h  
Mardi 8h30/12h - 17h/19h  
Mercredi 8h30/12h - 13h30/17h30  
Jeudi 8h30/12h - 13h30/17h30  
Vendredi 8h30/12h

Permanence du Maire et des Adjointes tous les **lundis de 18h à 19h** ou sur rendez-vous.  
Tél. : **04 50 56 32 74**  
[mairie@stjeandegonville.fr](mailto:mairie@stjeandegonville.fr)  
<http://www.saint-jean-de-gonville.fr>

### MÉDICAL

#### Numéros d'urgence

SAMU, Médecins de garde **15**  
GENDARMERIE **17**  
POMPIERS **18**  
APPEL D'URGENCE EUROPEEN **112**  
PHARMACIE DE GARDE **3237**

#### Hôpitaux

Centre Hospitalier Alpes-Léman  
**04 50 82 20 00**  
Centre Hospitalier d'Annecy  
**04 50 63 63 63**  
Centre Hospitalier de Saint-Julien  
**04 50 49 65 65**  
Hôpitaux Universitaires de Genève  
**00 41 22 372 33 11**  
La Tour à Meyrin  
**00 41 22 719 61 11**  
Tougin Gex - Maison de retraite  
**04 50 40 38 38**

#### VOTRE SANTÉ SUR LA COMMUNE

Médecins généralistes  
Rue de la Louvatière - **04 50 56 44 21**

Kinésithérapeutes-ostéopathe  
1396 Grand Route - **04 50 59 11 83**

Foyer pour personnes handicapées  
Chemin du Pré de la Tour - **04 50 56 49 08**

Psychiatre  
157 Rue de la Louvatière - **04 50 28 71 73**

Assistance sociale - Anne-Claire Duport  
[www.anneclaireduport.fr](http://www.anneclaireduport.fr) - **06 70 98 65 44**

### SERVICES

Relais postal - 8 à Huit  
120, Rue de la Louvatière

Halte-garderie itinérante La Roulinotte  
Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans, le mardi toute la journée et le vendredi après-midi.  
Renseignements au **06 88 90 10 55**

Ecole primaire : **04 50 56 40 33**

Cantine scolaire et périscolaire :  
[accueildehoisirs@stjeandegonville.fr](mailto:accueildehoisirs@stjeandegonville.fr)

Ecole Montessori - Mont et Sourire :  
**04 50 99 77 76**

### DÉCHETS

#### COLLECTE DES DÉCHETS SUR LA COMMUNE

Tous les **jeudis matins** : ramassage des ordures ménagères, merci de déposer votre bac le mercredi soir. Pour obtenir un bac ou un badge : **04 50 40 95 00**

#### DÉCHETTERIE

Déchetterie de Péron - ZA de Pré Muny  
**04 50 59 14 64**

#### Horaires d'été (de mars à fin octobre)

Du lundi au vendredi :  
**8h30/11h55 - 13h30/17h55**  
Samedi : **8h30/17h50**  
Dimanche : **9h/11h50**  
Fermeture des déchetteries les jours fériés.

#### ALLO ENCOMBRANTS : 04 50 20 65 86 COLLECTE

Vous souhaitez donner des objets qui pourraient avoir une seconde vie ou acheter des objets en bon état et à bas prix, ces associations collectent et revendent petits et grands objets :  
AGCR- St Genis-Pouilly : **04 50 28 20 50**  
Croix-Rouge- Prévessin-M. : **04 50 42 40 35**  
Emmaüs- Annemasse : **04 50 39 34 96**

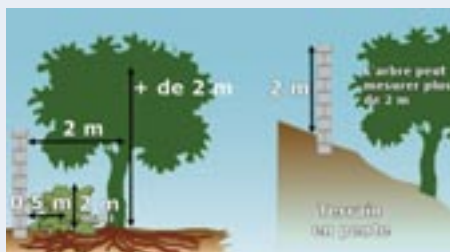
RESSOURCERIE DU PAYS DE GEX  
290 rue de Perruet - ZA de la Maladière  
01210 Ornex  
**04 81 50 02 51**

### STOP AUX BRUITS

Merci de respecter les horaires suivants :  
Les jours ouvrables : 8h/12h - 14h/19h30  
Les samedis : 9h/12 - 15h/19h  
Les dimanches et jours fériés : 10h/12h  
Le dimanche est une journée de détente pour tous, il serait confortable de faire attention aux nuisances sonores (motos et quads). La liberté de chacun finit là où commence celle des autres.

### TAILLE DES HAIES

- Les végétaux ne dépassant pas 2 mètres de hauteur peuvent être plantés jusqu'à 50 cm de la limite de propriété.
- Les arbres ou arbustes de plus de 2 mètres doivent être plantés à une distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative.
- L'entretien des végétaux est à la charge du propriétaire.



## | CARNET |

### NAISSANCES



Ela ARIKAN  
née le 09/01/2023  
Parents :  
Ali et Serap  
ARIKAN



Ely Beyeler-Lengen  
née le 25/01/2023  
Parents :  
Stéphane BEYELER  
et Johanna LENGEN

### MARIAGES

Mariia KRZHECHKOVSKA et Igor BRITEL  
se sont unis le 08 décembre 2022

Sophie PORTIER et Pascal MORINIÈRE  
se sont unis le 17 décembre 2022

### DÉCÈS

Mme Odette PHILIPPE décédée  
le 20 décembre 2022 à Gex

## | AGENDA |

### MARS 2023

**Samedi 18**  
• La Bonne Humeur :  
Loto

### AVRIL 2023

**Samedi 1<sup>er</sup>**  
• les Amis de la Fête : Bal

### MAI 2023

**Samedi 13**  
• Sou des Ecoles :  
Foire aux plantons et vide-grenier

### JUIN 2023

**Samedi 03**  
• Team Racing :  
Concours de pétanque  
**Dimanche 04**  
• Vividanse : Spectacle  
**Samedi 10 et dimanche 11**  
• Motards du Pays de Gex :  
Repas - Concert  
**Samedi 17**  
• Sou des Ecoles :  
Kermesse  
**Samedi 24 et dimanche 25**  
• Jeunesse Gonvilloise :  
Vogue